



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

création

Question écrite n° 25518

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'éparpillement des aides à la création d'entreprises. Alors que notre pays connaît un grand nombre de nouvelles entreprises chaque année, leur pérennité est cependant plus limitée qu'ailleurs. Une des causes de ce phénomène est due à l'incohérence de notre système d'aides à la création d'entreprises. Ces aides sont foisonnantes, pour un coût estimé à 2,7 milliards d'euros, mais inadaptées. Un trop grand nombre d'outils (subventions, exonérations, prêts, garanties, accompagnement...) procurés par un trop grand nombre d'acteurs (Pôle emploi, Caisse des dépôts, Oséo, agence pour la création d'entreprise...) engendrent un manque évident de lisibilité et un surcoût de gestion. Il lui demande ce que le Gouvernement entend faire pour apporter plus de cohérence, de coordination et de simplification à ce système afin d'encourager et de faciliter les créations d'entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25518

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [30 avril 2013](#), page 4647

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)